



vie municipale

en ville

interco

côté asso

culture

enfance-jeunesse

Journal d'informations municipales - Février 2018



sommaire

vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 11 décembre
- (P5) Après un décès...

en ville

- (P6) Troimeca
- (P6) Journée citoyenne
- (P6) Les Trophées du Commerce

côté asso

- (P7) Un partenariat constructif
- (P8) Nihon taijitsu
- (P8) Compétition solidaire
- (P9) Teria

enfance-jeunesse

- (P10) Retour à 4 jours en septembre

interco

- (P11) Prenez RDV avec la musique

culture

- (P11-12) La "petite" saison du Pôle Sud

À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



■ Les agents recenseurs : au 1^{er} rang de gauche à droite Véronique Le Goff, Joëlle Douard, Soazig Sadou, Justine Bouffandeau, Océane Bouton. Au second rang : Loïc Foucrif, Alexandre Garcia, Béatrice Ternoveau de La Dessa, Emeline Fortin, Valérie Malet, Malo Lacour. Au dernier rang : Jean-François Grelier, Bruno Jamin, Daniel Coquin, Philippe Gervaise, Jean-Louis Hamon, Lylian Mercier.

Recensement de la population À votre rencontre

17 agents recenseurs ont été recrutés pour cette mission de collectage qui a lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Tous les Chartrains recevront la visite d'un agent recenseur possédant une carte officielle tricolore sur laquelle figurent son nom, sa photographie et le cachet de la mairie. Afin que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires, en ligne ou sur papier.

Participer au recensement est une obligation qui permet de connaître la population résidant en France. Le recensement fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques. Il apporte également des informations sur le nombre de logements (individuels et collectifs). Les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

conseil municipal

11 décembre 2017 Les principales décisions



■ Le ruisseau de La Mécanique.



■ La crèche Mille-pattes augmente sa capacité d'accueil.

■ Aménagement - Urbanisme

. Validation de l'inventaire des Zones Humides Bassin Versant de la Seiche

Dans le cadre de la révision en 2015 du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), l'étude d'inventaire a été confiée au bureau d'études EF Etudes. 54,6 ha ont été répertoriés en tant que zones humides à Chartres. Une consultation publique, effectuée du 28/08 au 22/09/17, après validation de la Commission Locale de l'Eau (CLE), sera prise en compte dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, conformément aux préconisations du SAGE Vilaine. Le Conseil valide l'inventaire des zones humides tel que présenté.

. Implantation d'une antenne de radiotéléphonie mobile Orange, lieu-dit Le Champ Rond

Cet aménagement étant situé sur une parcelle communale, un bail de location doit être établi avec la société Orange (12 ans renouvelables tacitement par période de 6 ans). Cette antenne devrait être mise en service fin 2018.

Un dossier d'information est consultable par le public au service urbanisme de la mairie.

. Réseau de chaleur : convention avec Rennes Métropole

Suite à la Loi du 27/01/14 pour la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam), Rennes Métropole est désormais compétente pour l'organisation de la gestion du service public du réseau de chaleur de la ZAC Les Portes de la Seiche. Le montant non financé des investissements liés à la construction de l'ensemble du

réseau et de la chaufferie représente environ 868 000 € HT. Les droits de raccordement appliqués ne permettent donc pas de compenser ces coûts de construction. Par ailleurs, les hypothèses tarifaires retenues par Rennes Métropole s'appuient sur des perspectives de branchements, réalisées au rythme des livraisons des bâtiments. Durant les premières années d'exploitation de la chaufferie, le nombre réduit de raccordés engendre des tarifs MWh relativement élevés.

Ainsi, une participation de la ville de Chartres de Bretagne, en tant qu'aménageur, de 2017 à 2021, permettra de stabiliser les perspectives tarifaires pour cette période et de minimiser ce coût de facturation auprès des usagers. Dans le cadre d'une convention proposée par Rennes Métropole et selon un échéancier prévisionnel, les participations de la ville s'élèveront à un montant total de 77 266 €. Ces participations auront pour effet de diminuer, durant les années correspondantes, le tarif à l'usager d'environ 30 € annuel le MWh.

Cette aide ne relève pas du budget communal mais du budget annexe de la régie d'aménagement des Portes de la Seiche.

■ Finances

. Occupation du domaine public

Au regard des investissements importants réalisés ces dernières années afin d'améliorer l'environnement des commerces (cendriers, parcs à vélos, nettoyage régulier), le Conseil vote une augmentation de 10 % arrondi pour la redevance d'occupation du domaine public (commerçants et services), soit 2,80 € le m² occupé en 2018.

. Vote de tarifs

Les tarifs et redevances des services communaux, de location des salles et du matériel festif, de location des salles Jacques Brel et Cabaret sont consultables sur : www.ville-chartres-debretagne.fr/ la vie municipale/ compte-rendu des CM/compte-rendu succinct du conseil municipal du 11 décembre 2017.

■ Petite-enfance

Convention de mise à disposition d'un personnel pour "Mille Pattes"

La crèche Mille-Pattes augmente sa capacité d'accueil, la faisant passer de 20 à 24 places ce qui l'oblige à s'associer les services d'une infirmière puéricultrice à raison de 8 heures par semaine. Madame Annick Prévot, directrice du centre multi-accompagnement Tintinabulle, titulaire du diplôme requis, assurera auprès de la directrice de la crèche Mille-Pattes cette veille sanitaire dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

■ Enfance-Jeunesse

. Rythmes scolaires

Les conseils d'écoles de Brocéliande et de l'Audioire ont émis un avis favorable au retour à la semaine à 4 jours et approuvé le cadre horaire présenté par la commune (*voir page 10*).

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture, dans la ville sur les panneaux d'affichage et sur www.ville-chartresdebretagne.fr

état-civil

Naissances

■ 2 novembre
Léa Favier Lamotte
20, rue de Champagne

■ 24 décembre
Zahra Ben Abdallah
6, avenue de Brocéliande

■ 28 décembre
Paul Simon
38, rue Antoine Chatel

mariages

■ 16 décembre
Thomas Kerrien et Laurie Courtel
9, rue Costes et Bellonte

■ 16 décembre
Loïc Priour et Jeannick Badois
9, rue Mozart

■ 23 décembre
Mahdi Iddir et Karine Bouchoir
1, allée de Sévigné

agenda

■ Vendredi 26 janvier
Accueil des nouveaux Chartrains
Salle du Conseil Municipal à 18h30

■ Vendredi 2 février
Loto de l'Amicale des Parents des écoles publiques
Halle de La Conterie à partir de 20h

■ Dimanche 4 février
Cyclo-cross du Comité des fêtes
Au Parc de Loisirs

■ Lundi 19 février
Conseil Municipal
Salle du Conseil Municipal à 18h30

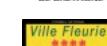
Février 2018 - N°18.1

Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



■ Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
■ Adjoint à la Communication : Alain Miclard
■ Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
■ Maquette : Fabienne Faujour ■ Dépot légal : à parution ■ Reproduction totale ou partielle interdite.



Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevoilaine.com



Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 5 mars 2018



édito

Construire ensemble un monde plus juste, plus solidaire et fraternel...



Jeudi 11 janvier à la Halle de La Conterie, outre les acteurs de la vie politique, associative, culturelle, sportive, économique et sociale, la population chartraine s'est déplacée nombreuse pour assister à la traditionnelle cérémonie des vœux de Philippe Bonnin, Maire et de son équipe municipale.

Extraits de l'intervention de Monsieur le Maire

"La préservation du patrimoine, l'éducation, la citoyenneté, le vivre ensemble, la solidarité, le développement durable, sont au cœur de nos politiques. Au travers de toute cette diversité, nous avons l'ambition de permettre à chacun de s'investir dans la vie locale. D'ailleurs, c'est bien la raison d'être de la commune ; des communes dans leurs missions.

La restitution des faits de l'année 2017 démontre, s'il est nécessaire, la vitalité de la commune, des Chartrains et bien au-delà. En effet, je ne doute nullement de la présence des mêmes qualités dans nos communes voisines et partenaires d'exception, justement avec lesquelles nous avons construit tant de choses pour la valorisation des ressources de proximité en eau potable, pour l'assainissement, pour la restauration scolaire, pour les accueils et animations petite enfance, enfance et jeunesse, l'écoute des demandeurs d'emploi, le développement de l'enseignement musical, la filière bois énergie et bien évidemment de la piscine intercommunale de la Conterie qui va connaître une nouvelle étape pour répondre à la demande d'un public toujours plus nombreux.

Pour 2018, les perspectives économiques semblent encourageantes portées par un optimisme ambiant. Néanmoins, lorsque je vois cette montée inexorable de l'urgence sociale sous toutes ses formes, lorsque je vois la détresse montante de familles modestes qu'on perçoit dans ces lieux où nous accueillons les enfants comme à l'école, dans nos espaces d'animation et de socialisation, je puis vous assurer que notre opinion d'élus communaux, de maires et leurs collaborateurs, n'est pas celle que véhicule ce mouvement de confiance auto-satisfait, entre autres véhiculé par les sondages d'opinion. Certes, nul ne conteste la dynamique économique en cours dont nous ne sommes d'ailleurs pas écartés ; mais, en qualité d'acteurs publics et responsables, retenons notre souffle... profond certes, mais contenu !

Après des réductions de capacités drastiques pour mieux délocaliser, de fermetures d'usines, des centres de productions sont relancés comme c'est le cas à Chartres de Bretagne. D'autres très grands groupes industriels et usines ont de très beaux carnets de commande tels que PSA et Schneider Electric ici. De même, la demande de surfaces tertiaires est suffisamment forte pour que des sites tels que Ker Lann à Bruz ou ici à la Conterie se développent avec un rythme très soutenu. Il en est de même sur les communes du Sud de l'agglomération.

Certes, nous sommes conscients que la situation financière de Chartres de Bretagne nous permet encore bien des initiatives contrairement à d'autres collectivités. Il n'en demeure pas moins que pour la très grande majorité de nos communes, les ponctions budgétaires que l'État est incapable d'appliquer pour lui-même affaiblissent la solidarité, l'économie locale et diminuent les emplois et les libertés locales.

Ainsi, dans un contexte aussi compliqué, il nous faut avancer, repenser le modèle de l'action communale, aller à l'essentiel, faire jouer plus que jamais les synergies, les transversalités sur des thématiques aussi majeures que l'éducation, la solidarité et le développement durable.

Ce sont des questions de citoyenneté sur lesquelles nous travaillons depuis des années. Elles n'aboutiront que dans la mise en œuvre d'une mobilisation dans nos structures entre autre de proximité.

Nous allons poursuivre notre route dans le champ du développement durable et travailler de nouvelles orientations citoyennes avec un projet d'agroforesterie et de productions jardinières en permaculture avec tous les habitants qui souhaiteront s'y associer. Enfin le débat concernant la lutte contre le réchauffement climatique n'est plus une question théorique. Pour la rentrée de septembre 2018, nous allons préparer, au Pôle Sud, un grand événement mobilisateur pour sensi-

biliser tous les publics et toutes les générations. Nos dix années d'expériences en la matière doivent être consolidées et feront exemple.

En 2018, ne nous laissons plus envahir par le doute et le découragement.

De part nos convictions et notre détermination, croyons à l'indispensable renaissance pour construire ensemble un monde plus juste, plus solidaire et fraternel. Il nous faut de la réactivité et de l'agilité pour relever tous les défis qui nous attendent. Je sais pouvoir compter sur vous pour défendre le droit à la dignité pour les plus vulnérables, les migrants économiques, politiques et climatiques.

Nos valeurs humanistes, authentiquement sociales, sont une réponse juste face à ces maîtres du monde décalés, éphémères. Forts d'un autre regard résolument tourné vers l'avenir, ces politiques n'ont plus de sens à nos yeux alors que le monde bascule dans l'instabilité climatique, économique et géostratégique. Elles sont dignes de ce que nos aïeux connurent avant, puis au moment de la 1^{re} grande dépression économique de 1929. Nous sommes des gens de convictions et d'ouverture ; je combats et dénonce ces politiques soumises aux intérêts des puissants.

A l'orée de 2018, tous citoyens du Monde, au plus profond de nos regards tournés vers l'avenir se dessine un très long chemin depuis nos territoires de vie jusqu'à l'échelle du monde global au destin unique ... indivisible entre les riches et les pauvres. Prenons cette nouvelle année telle une opportunité, une chance à saisir pour la démocratie.

Bonne année 2018 à toutes les Chartraines et à tous les Chartrains

*Philippe BONNIN, Maire,
Conseiller départemental*

Expression de la Majorité

En 2018, la vie associative reste une de nos priorités

Depuis 2014, la mise en cause des politiques publiques locales, largement amplifiée par le nouveau gouvernement va imposer des révisions budgétaires supplémentaires aux collectivités.

Depuis 2 ans, nous avons engagé un important travail de concertation pour réduire nos dépenses de fonctionnement tout en préservant les investissements indispensables pour aménager les écoles, les équipements sportifs et associatifs. Notre objectif reste le même : contenir la pression fiscale et l'endettement de la commune.

Le domaine associatif n'échappe pas à la contrainte budgétaire gouvernementale généralisée. Pour autant, nous veillerons à ce que la pérennité des activités proposées par les associations ne soit pas mise en cause.

Dans la continuité des années précédentes, l'aide aux associations reste, malgré tout, importante. Pour 2017, elle était de 220 000 €, y compris les emplois dédiés au sport. A cela s'ajoutent les moyens et locaux mis à disposition avec la prise en charge des frais de fonctionnement et d'entretien des installations. C'est une dépense de près de 1 M€ chaque année. Il s'agit des fluides, de l'énergie, du nettoyage, des petites réparations (dont les dégradations) et des charges de personnel. S'y ajoute l'investissement annuel pour les travaux, la maintenance des locaux et

le renouvellement du matériel pour plus de 1,26 M€ en 2017.

La Ville de Chartres de Bretagne dispose d'un tissu associatif riche et diversifié. Notre volonté politique est de soutenir l'action des bénévoles au quotidien ; naturellement dans la mesure des possibilités budgétaires et moyens matériels.

La Majorité municipale encourage les associations, notamment celles qui s'adressent aux adultes, à devenir plus autonomes dans le cadre d'un partenariat constructif et à rechercher des solutions pour leur autofinancement partiel ou total.

Depuis des années, notre politique reste inchangée : accompagner les associations et les bénévoles qui les animent. Il s'agit pour nous de mobiliser les contributions les plus opportunes en vue de concourir à préserver la qualité de vie des habitants de la commune et de mieux contribuer au lien social.

Toutes les initiatives qui privilégient le vivre ensemble entre les habitants dans leurs diversités d'origine, d'âge, d'éducation et de milieu social ont toute leur place dans la ville.

La majorité municipale soutient les initiatives qui contribuent à l'épanouissement, tant individuel que collectif et qui agissent contre les inégalités et l'isolement des personnes.

La majorité municipale

Expression de l'Opposition

Appel à bénévoles

Le service "Lutte contre l'illettrisme" de l'UDAF 35 a pour mission d'aider toute personne ayant été scolarisée en langue française et qui rencontre malgré tout, des difficultés avec les savoirs de bases (lecture, écriture, calcul).

Nos actions visent à faciliter l'insertion sociale, professionnelle et favoriser l'autonomie des personnes dans les situations simples de la vie courante. Aujourd'hui, 7% de la population française, c'est-à-dire 2,5 millions de personnes ne sont pas autonomes sur les compétences de base au quotidien.

L'UDAF 35 propose donc des ateliers en individuel de réapprentissage, assurés par des formateurs bénévoles qui sont eux-mêmes formés tout au long de l'année pour assurer un accompagnement efficace et durable. Ces ateliers se déroulent dans des lieux neutres au plus près du domicile de la personne. Ainsi, nous recherchons des bénévoles qui sont motivés et acceptent de donner de leur temps pour accompagner individuellement les personnes en situation d'illettrisme dans l'acquisition des savoirs de base.

Lutte contre l'illettrisme



N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations au 02 23 48 25 55 ou par mail via illettrisme@udaf35.unaf.fr

Après un décès

Ce que propose la commune

Lorsque survient le décès d'un proche, l'organisation des obsèques est une étape importante de la période de deuil.

A cette épreuve s'ajoutent des démarches indispensables et ce, dans des délais très brefs : constat du décès, déclaration en mairie, choix d'une entreprise de pompes funèbres...

Selon les volontés du défunt, la famille décide soit d'une inhumation, soit d'une crémation.

Zoom sur les possibilités proposées par la commune...

La ville de Chartres de Bretagne dispose de deux cimetières équipés d'installations destinées aux inhumations ou à la destination des cendres après la crémation. Le règlement du cimetière précise que les défunts pouvant être accueillis sont : les personnes décédées sur le territoire de la commune quel que soit leur domicile, les personnes domiciliées dans la commune quel que soit leur lieu de décès et les personnes non domiciliées dans la commune ayant déjà une sépulture familiale. Les concessions pour inhumation peuvent être attribuées pour 15 ans, 30 ans ou 50 ans.

Dans le cas d'une crémation, l'urne contenant les cendres est remise à la famille par le crématorium. Elle peut soit être ensuite déposée dans une cavurne, avec ou sans pierre tombale, (concession au sol spécifiquement dédiée pour une durée de 15 ans ou de 30 ans) ou dans une concession familiale.

Les proches peuvent également faire le choix du columbarium. Il s'agit d'un monument cinéraire comprenant des cases pour déposer les urnes : "Conformément au règlement, il n'est pas concédé de concession, d'em-



placement columbarium ou cavurne à l'avance", précise Marie-Noëlle Delanoë, conseillère déléguée à l'administration générale. Il n'est pas possible de garder l'urne contenant les cendres à l'intérieur d'un logement.

. La dispersion des cendres en pleine nature est autorisée à la condition stricte qu'elles ne se répandent pas, même en partie, sur la voie publique ou dans un lieu public. Enfin, le jardin du souvenir du cimetière des Peupliers permet de disperser les cendres du défunt dans un espace dédié et équipé d'une dalle de marbre.

Quel que soit la forme choisie, les agents du service état-civil de la mairie de Chartres se tiennent à votre disposition pour expliquer et faciliter les démarches administratives en cette période de deuil.

Tarifs funéraires

Le Conseil Municipal du 11 décembre 2017 a adopté les tarifs suivants applicables au 1^{er} janvier 2018.



La reprise de concessions... Une procédure indispensable

La commune de Chartres de Bretagne est tenue de procéder régulièrement à des reprises de concessions perpétuelles en état d'abandon, selon les articles L 2223-17 et R 2223-12 et suivants du code général des collectivités territoriales.

Si l'aspect extérieur d'un caveau nuit au bon ordre et à la décence du cimetière (tombe envahie par la végétation, délabrement de la pierre tombale...), une concession laissée à l'abandon peut être reprise par la commune. Cette reprise n'est possible pour une

concession perpétuelle que si celle-ci a au moins trente ans et si la dernière inhumation date de dix ans et plus. Les héritiers sont informés du projet de reprise et disposent d'un délai pour remettre la tombe en état et faire obstacle à la récupération de la concession par la commune. Si les travaux d'entretien ne sont pas effectués, la commune reprendra la concession : "Cette procédure répond à un souci de présenter un espace funéraire propre et entretenu et de répondre aux demandes des Chartrains", explique Marie-Noëlle Delanoë, conseillère déléguée à l'administration générale.

Concession	
. 15 ans	146,00 €
. 30 ans	260,00 €
. 50 ans	520,00 €
Columbarium	
. 15 ans	1 190,00 €
. 30 ans	2 163,90 €
Cavurne avec pierre tombale	
. 15 ans	591,20 €
. 30 ans	889,60 €
Cavurne sans pierre tombale	
. 15 ans	270,00 €
. 30 ans	540,00 €
Dépot d'une urne (au-delà de la 1 ^{re})	
	43,10 €
Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	
	74,50 €
Chambre funéraire	
Chartrain (défunt résidant la commune ou titulaire d'une concession dans la commune)	
- Forfait 3 jours	169,90 €
- Jour supplémentaire	65,50 €
Défunt non Chartrain	
- Forfait 3 jours	196,00 €
- Jour supplémentaire	65,50 €

Troimeca

20 ans de mécanique de précision

Mars 1998, un Chartrain implante sa toute jeune entreprise d'usinage, tournage et fraisage avenue Constant Mérél. 20 ans plus tard, établie sur 2 000 m² au Village de la Métairie, Troimeca est une structure florissante à la pointe de la technologie qui emploie 20 salariés. Portrait...

Résultat d'une longue expérience d'usinage et de décolletage des matières telles que l'alu, l'acier, l'inox, les matières plastiques, le titane... Troimeca crée des pièces mécaniques uniques, des prototypes, des petites et moyennes séries en collaboration avec les professionnels partenaires et bureaux d'études : "Aérospatial, agroalimentaire, contrôle

qualité lié à l'environnement, médical, les secteurs d'activités couverts par l'entreprise sont multiples. Si nos clients sont principalement des industriels en France et dans le monde entier, nous réalisons également des pièces uniques pour des particuliers, sur demande", explique Joël Bagot, gérant de Troimeca.



Gabriel Meslin, apprenti médaillé d'or en 2016 et Joël Bagot, directeur de Troimeca.

Du minuscule implant chirurgical à la pièce introuvable de la vieille tondeuse d'un particulier en passant par la sonde de mesure de la qualité de l'eau, les experts de la mécanique de haute précision gèrent le projet de la conception à la livraison : "Nous sommes équipés de nombreuses machines qui nous permettent de maîtriser toute la chaîne de fabrication dans une démarche qualité zéro défaut", complète Joël Bagot. Pour atteindre ces objectifs à chaque commande, il s'est entouré de professionnels qualifiés au fil des années : "Nous étions 2 en 1998 lorsque nous nous sommes installés à Chartres de Bretagne. Aujourd'hui nous sommes 20. Nous avons pris l'habitude de former nos salariés en alternance dans le cadre du bac professionnel usineur, tourneur, fraiseur puis le BTS.

D'ailleurs, Gabriel, l'un d'entre eux est le lauréat 2016 des olympiades des métiers de Bretagne pour la catégorie usinage à commande numérique/tournage", précise, avec fierté le chef d'entreprise.

Fort de son expérience et de son savoir-faire, le petit atelier d'usinage chartrain de 1998 est devenu une entreprise de mécanique de haute précision au rayonnement international qui ne manque pas de nouveaux projets... rendez-vous dans 20 ans !

Troimeca - Rue du Village de la Métairie - Chartres de Bretagne
www.troimeca-mecanique.fr
 02 99 77 14 53.

Journée citoyenne... Rejoignez le collectif

Une journée citoyenne, qu'est ce que c'est ?...

- L'occasion pour tous de devenir acteurs pour le bien commun.
- Un évènement permettant de fédérer toutes les énergies positives, en favorisant la communication et la convivialité entre habitants, anciens, nouveaux, jeunes, élus, associations...
- Un "faire ensemble" qui contribue au mieux vivre ensemble toute l'année.

Pour rejoindre le collectif et devenir acteur de la vie citoyenne, vous êtes invités à participer à une réunion : jeudi 1^{er} février 2018 à 20h00, salle du conseil municipal en Mairie.

Pour toute information : journeecitoyenne@laposte.net

■ Les commerçants et artisans chartrains aux Trophées du commerce

Avez-vous reçu le dernier calendrier de vos commerçants et artisans chartrains ? Comme les précédents, il ne manque ni d'humour ni originalité. L'idée a germé il y a 3 ans : un groupement de commerçants, d'artisans et d'entreprises s'est associé à la commune de Chartres pour dynamiser l'économie locale dans un esprit solidaire grâce à des actions d'animation locale. Aujourd'hui, pas moins de 40 commerçants, artisans et entreprises se rassemblent pour des projets. Outre le rayonnement positif sur les Chartrains, les liens entre commerçants se sont tissés et de nouveaux projets verront le jour.



Le caractère transversal et participatif de ces actions a attiré l'attention de l'Union du Commerce du Pays de Rennes pour les trophées du commerce. Le groupement de commerçants et artisans chartrains était finaliste de l'édition 2017. Bravo !

vie associative

Un partenariat constructif

Jeux de ballons, de raquettes, de cartes, chant, solidarité, loisirs créatifs ou encore animation locale, la vie associative chartraine est riche de plus de 80 structures issues de la Loi 1901. A l'occasion du Conseil Communal de la Vie Associative

le 5 décembre dernier, la municipalité a réaffirmé son soutien aux associations et les a encouragées à être autonomes dans le cadre d'un partenariat constructif.

La volonté politique de la ville de Chartres de Bretagne est de soutenir le monde associatif au quotidien et toutes les initiatives qui privilient le vivre ensemble entre les habitants : "Des moyens matériels et/ou financiers peuvent être mis à la disposition des structures, dans la mesure des possibilités financières de la commune", soulignait, dans son introduction, Mokrane Babour, adjoint à la vie associative.

Depuis septembre, à travers la création d'un service "sport et vie associative" au sein du Pôle Animation-Vie de la Cité, les associations disposent dorénavant d'un "guichet unique" pour simplifier toutes leurs démarches.

Basés sur le site de l'ensemble sportif Rémy Berranger, les agents de ce nouveau service, sous la responsabi-

lité de Sylvain Lacaine, réceptionnent les demandes, coordonnent l'ensemble des actions. L'équipe assure ainsi la gestion de l'ensemble des salles mises à disposition du public (particuliers, entreprises ou associations) ainsi que du matériel et mobilier pour des manifestations diverses à caractère culturel, sportif ou festif.

A Chartres, 9 500 m² de bâtiments répartis sur 8 sites sont mis à la disposition des associations ponctuellement ou régulièrement. Pour leur entretien, les agents du Service Hygiène y consacrent 97 heures hebdomadaires : "Les équipes sont formées, nous utilisons des matériels adaptés, des produits de ménage écolabel et nous mécanisons les tâches quand cela est possible : balayeuse, autolaveuse...", précise Olivier Hervault, responsable du service Hygiène et Restauration,

lors du Conseil Communal de la Vie Associative. Dans le cadre d'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement et dans un souci environnemental, des solutions techniques sont mises en place : sèche-mains électrique, détecteur de présence pour la lumière...

Bien entendu, tous les adhérents utilisateurs des salles sont invités à contribuer à ces efforts : ranger les chaises et les tables en fin de séance, sensibiliser au respect des locaux, éteindre les lumières, fermer les portes, trier les déchets, s'assurer de la propreté des espaces utilisés... comme à la maison !

**Service Sport-vie associative
12, rue de la Croix aux Potiers
Ensemble Sportif Rémy Berranger
Tél. 02 99 77 61 24. Courriel :
sport@ville-chartresdebretagne.fr**



Location De Salles Tarifs au 1^{er} janvier 2018

Halle de La Conterie 970 m ²	Location équipement : salle - hall - espace traiteur		Agent de sécurité <i>Obligatoire au-delà de 300 personnes</i>
	Tarif horaire (minimum 4h)	Forfait week-end - Samedi 9h-1h & dimanche 8h-22h.	
. Assos chartraines, établissements scolaires chartraines - 1 gratuité/an	126 €/h	1 135 €	30,35 €/h
. Entreprises, organismes chartraines	146 €/h	1 746 €	
. Associations, entreprises, organismes non chartraines	165 €/h	1 979 €	

Salle Viviane et Bar des Chevaliers - 146 m ²	Tarif horaire (mini. 4h)	Forfait week-end - Samedi 9h-1h & dimanche 8h-22h
. Particuliers chartraines	19 €/h	456 €
. Assos chartraines, établissements scolaires chartraines	19 €/h	456 €
. Entreprises, organismes chartraines	22 €/h	526 €
. Associations, entreprises, organismes non chartraines	25 €/h	596 €

Salle Lancelot - 92 m ² Tarif horaire		Minimum 3h
. Associations chartraines		Gratuit
. Entreprises, organismes chartraines		11 €/h
. Associations, entreprises, organismes non chartraines		14 €/h

Salle Rabelais 200 m ²	Tarif horaire sans cuisine (minimum 4h)	Forfait week-end - Samedi 9h-1h & dimanche 8h-22h.	Forfait vaisselle par lot de 50 couverts
. Associations chartraines, établissements scolaires chartrains	Gratuit	Gratuit	25 €
. Entreprises, organismes chartraines	24 €/h	576 €	
. Associations, entreprises, organismes non chartraines	30 €/h	720 €	

Salle Victor Basch 150 m ²	Tarif horaire salle sans cuisine (mini. 4h)	Forfait vaisselle par lot de 40 couverts
. Vin d'honneur à l'occasion de mariages ou de décès	gratuit	20 €
. Associations chartraines, établissements scolaires chartrains		
. Entreprises, organismes chartraines		
. Réunions politiques		
. Associations, entreprises, organismes non chartraines	23 €/h	

Salle Ferme des Peupliers 93 m ²	Tarif horaire (mini. 4h)	Forfait week-end - Samedi 9h-1h & dimanche 8h-22h
. Particuliers chartraines, assos chartraines, établissements scolaires chartrains	10 €/h	246 €
. Entreprises, organismes chartraines	11 €/h	268 €
. Associations, entreprises, organismes non chartraines	12 €/h	290 €

Nihon Taï Jitsu

Un art... sportif

Des Kata aux combats, le Nihon Taï Jitsu est un art martial de self défense qui compte près de 3500 licenciés en France. Le club chartrain créé en 2007 affiche d'excellents résultats en compétition et s'attache, année après année, à transmettre avec passion les techniques de ce sport.

En mars dernier, l'école chartraine de Nihon Taï Jitsu s'illustrait à la Coupe de France de la discipline avec pas moins de 12 médailles dont 6 en or. Alors que la discipline célébrait en 2017 ses soixante ans d'existence, l'association chartraine fêtait, elle, ses 10 ans. Art de combat d'inspiration japonaise mais de conception occidentale, le Nihon Taï Jitsu est une méthode moderne de défense personnelle signifiant en japonais "Techniques de corps". La discipline peut être pratiquée par toutes et tous. Elle nécessite la maîtrise d'un ensemble de techniques de défense à mains nues ou avec armes.

Depuis 2007, le club, membre de la Fédération Espérance, trace son chemin : "De 32 adhérents en 2008, nous étions 77 licenciés en juin 2017. Les cours sont assurés par 4 enseignants diplômés, bénévoles. Nous sommes tous très investis pour faire vivre notre club, c'est une seconde



famille !", souligne Mikaël Porrot, président du club, ceinture noire 4^e dan FFK-BEES 1 Karaté - DEJEPS Karaté.

Les enfants dès 6 ans peuvent s'initier à la discipline dont les vertus ne sont plus à démontrer. L'enfant apprend à modérer son comportement, à se contrôler et se concentrer pour penser à ses gestes. Les arts martiaux aident au développement de la confiance en soi : "J'ai eu des élèves très introvertis au début d'année qui se sont affirmés au fil des mois grâce à la discipline. C'est un sport exigeant mais qui apporte beaucoup".

Comme d'autres arts martiaux, le Nihon Taï Jitsu permet de prendre conscience de sa propre force de mouvement, d'apprendre à sauter, à chuter, se baisser et lancer un coup en le maîtrisant. On y pratique les kata (enchaînements structurés de mouvements codifiés), ainsi que les combats : "Le but n'est pas uniquement d'apprendre

à se défendre efficacement mais aussi d'apprendre à se contrôler. Il s'agit d'un enseignement sur le plan physique : force, technique et souplesse et mental : contrôle de soi, respect etc".

Le club est également ouvert sur la ville et d'autres disciplines : "Nous participons à l'école multisports, nous avons invité le club de judo de Chartres lors de notre gala du 16 décembre et d'autres projets seront menés en 2018".

En attendant, si vous souhaitez découvrir le Nihon Taï Jitsu, venez assister à la Coupe de Bretagne le samedi 27 janvier à 14h au dojo de l'ensemble sportif Rémy Berranger.

*Association Nihon taï jitsu -
Président : Mikaël Porrot
Contact : 06 62 20 40 11
Courriel : mporrot@hotmail.com
Site : [www.ntj-bretagne.com/club/
chartres-de-bretagne](http://www.ntj-bretagne.com/club/chartres-de-bretagne)*

en +

cyclo-cross

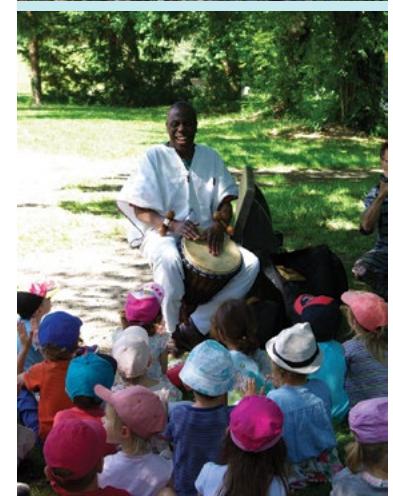


Le Comité des Fêtes organise son cyclo-cross au parc de loisirs.

*Dimanche 4 février.
Entrée gratuite,
Restauration sur place .*

instants d'année

"Re"découvrir en vidéo et en musique les événements marquants et belles photos de l'année 2017 à Chartres de Bretagne... En ligne sur www.ville-chartresdebretagne.fr



Compétition solidaire



Samedi 6 janvier s'est déroulée à la piscine de La Conterie la 7^e édition de la Compétition Interne du club. Près de 90 nageurs étaient présents pour participer au très beau relais des *Lutins du Père Noël*. 500 € ont été reversés à l'association Thierry Latran (seule fondation européenne de Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) ou Maladie de Charcot). Merci à eux.



Teria

retrouve ses amis maliens au Burkina Faso

En 2001, une association chartraine appelée "Teria" (amitié en langue bambara) est créée. Conjointement, une association jumelle se monte dans le village de Tendeli au Mali. Depuis Teria-Chartres et Teria-Tendeli travaillent en étroite collaboration pour mener des actions d'aide au développement. Le 18 novembre dernier, Alain Poirier, Chantal Paris, Claudine Le Poulenne, Georges Reboux, Michele Trochel et Pierre Le Poulenne se sont envolés pour 10 jours au Burkina Faso, pays voisin du Mali. Ils sont revenus le 28 novembre avec des milliers de souvenirs à partager et de nouveaux projets à monter. Ils racontent...

Tous ne pouvions pas aujourd'hui, sans prendre de risques pour notre sécurité, nous rendre au village de Tendeli au Mali. Ainsi nous avons décidé de nous rendre à Nandiala, à 80 km de Ouagadougou au Burkina Faso afin de rencontrer une délégation de Tendeli : Paul Togo, Président de Téria Tendeli, Sidiki Togo Vice-président et conseiller municipal de la commune de Koporona, Fatoumata Togo Présidente du comité de gestion de l'eau, Aissata, Trésorière membre du comité de gestion de l'eau et Bibata du comité de gestion des micro-crédits.

Téria - Tendeli... des actions et des projets

Nous avons fait le point sur les récentes actions menées à Tendeli. 325 femmes bénéficient de microcrédits pour des activités d'élevage essentiellement. Concernant l'adduction d'eau, 10 bornes fontaines alimentées par deux pompes solaire et thermique ont été installées. La délégation nous fait part de la satisfaction des femmes et du village ; moins de corvée d'eau, ce qui libère du temps aux femmes et aux enfants et améliore ainsi l'accès à

l'éducation ; l'eau de bonne qualité issue de forage favorise une meilleure hygiène et donc une meilleure santé. Mais cela reste insuffisant. Pour améliorer l'accès à une eau "potable" pour une plus grande partie de la population (700 à 800 personnes), nous avons validé le projet en 2018, d'équiper le puits villageois que nous avions financé en 2014, d'une pompe solaire avec un réservoir d'eau de 7 m³.

A Nandiala, la délégation malienne a observé sur place la Plateforme Multi Fonctionnelle, une coopérative agroalimentaire, autogérée par les femmes de la commune de Nandiala ainsi que les bonnes pratiques d'un élevage avicole. Des liens se sont établis. Une femme de Nandiala a déjà proposé de se rendre à Tendeli.

De nouveaux partenariats

"Nous avons été accueillis chaleureusement par le maire de Boussouma Karim Ouedraogo et deux membres de son équipe, Belem Madi et Philippe Ouedraogo. A Nandiala, Eric Tiemtoré président de l'association Song Taaba, les membres de la mairie : Daouda



Au Burkina, la délégation chartraine rencontre les amis maliens de Tendeli.

Classe de Tanlouka au Burkina Faso.

Kabré, Poda DiZerbo Amadou et surtout Idrissa Tiemtoré (notre guide) nous ont également réservé un bel accueil. La délégation chartraine a rencontré des jeunes enseignants certes déterminés mais révoltés par les conditions d'accueil indignes pour les enfants et pour eux-mêmes. Il n'y a pas d'eau dans l'école et le puits le plus proche est à plusieurs kilomètres. L'Etat Burkinabé, fait ce qu'il peut avec des moyens trop limités. Aussi, l'association Téria a décidé de soutenir un projet de forage avec pompage solaire pour l'école de Koanga à Nandiala, équipée d'une réserve d'eau ainsi que l'éclairage d'une salle de classe.

Par ailleurs, face à une situation d'urgence dans l'un des 61 villages de Boussouma, où les enfants d'une classe sous paille étaient assis par terre, nous avons sur place commandé 18 tables bancs (bureau d'élèviers) et un bureau armoire. Ce problème d'absence de mobilier est récurrent dans de nombreuses écoles. Une table-banc pour trois élèves, fabriquée dans le pays, coûte 50 €. Nous avons pris l'engagement d'équiper des écoles avec du mobilier".

■ Etre assis aujourd'hui pour être debout demain



Pour que Marcel, Esther, Patricia et tous les autres aillent au bout de leurs rêves, pour que la scolarisation des filles empêche les mariages forcés et la fécondité précoce, pour que Vivre et Travail au pays ne soient pas de vains mots, Téria invite les Chartrains et tous les partenaires volontaires à participer à un vaste programme de financement de tables, bancs d'élèves et bureaux d'enseignants. Rejoignez l'association Téria¹ pour entrer dans l'action.

1. Association reconnue d'utilité publique (dons ouvrant droit à déduction d'impôts).

Vous êtes invités à participer à l'Assemblée Générale le vendredi 9 février à 20h, salle Bréhat, à la Maison des Associations. A cette occasion, un reportage vidéo réalisé par Alain Poirier "Une journée d'école au Burkina" avec Marcel, Patricia, Esther à Nandiala et les écoliers des villages de Tanlouka et de Fatin de la commune de Boussouma, sera diffusé.

Contact
associationteria@gmail.com
Blog : associationteria.blogspot.fr

vie scolaire

Retour à 4 jours à la rentrée de septembre 2018



Ecole Maternelle Brocéliande.



Ecole élémentaire Auditoire.

Fini le travail du mercredi matin pour les écoliers chartrains. Dès la rentrée de septembre 2018, la semaine de 4 jours fera son retour. Cette décision est le fruit d'une large concertation avec tous les acteurs de l'enfance et de la jeunesse sur le territoire.

Loin de remettre en cause les riches partenariats créés dans le cadre de la réforme, la volonté partagée est de donner un nouvel élan au projet éducatif local.

Près de 37 % des communes en France ont suivi le Décret "Blanquer", paru le 27 juin, qui accorde des dérogations sur le temps scolaire. La municipalité de Chartres de Bretagne s'est donnée le temps de la réflexion et de la concertation.

Une large concertation

Comme pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires en 2014, la ville a souhaité lancer une large concertation. Elle a invité tous les partenaires à échanger sur le sujet au sein d'un comité de pilotage les 19 octobre et 23 novembre 2017 : élus - inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription - responsables des services communaux - enseignants des trois écoles - représentants des parents d'élèves - représentant de l'UF-CV - représentants de la fédération Espérance - responsables de l'école Jean Wiener... Les réunions ont permis de faire émerger une nette tendance pour un retour à 4 jours.

Néanmoins, à l'unanimité, tous les partenaires reconnaissent la qualité de l'organisation et des temps périscolaires. Ils mettent en avant la diversité et la richesse des activités proposées grâce à une réelle implication des intervenants, qu'ils soient communaux ou associatifs : "Nous craignons une réduction voire une suppression de l'aide aux communes pour développer

l'offre périscolaire. Le fonds de soutien qui ne couvre que très partiellement les dépenses engagées, soit 160 000 € à Chartres, serait remis en cause d'ici 2019. L'aspect budgétaire n'est pas à négliger dans notre décision et ne remettra pas en cause les partenariats noués avec tous les acteurs locaux", souligne Dominique Bonniou, adjointe à l'enfance et à la jeunesse.

En décembre dernier, sur propositions de la municipalité, les conseils d'écoles de Brocéliande (maternelle) et de l'Auditoire (élémentaire) se sont prononcés pour un retour à 4 jours. Le Conseil municipal du 11 décembre a adopté les organisations hebdomadaires présentées aux deux conseils d'école (*voir tableaux ci-dessous*). De son côté, l'Ecole Sainte-Marie a très rapidement fait connaître son souhait de revenir



Ecole maternelle et élémentaire Sainte-Marie.

à la semaine de 4 jours : "Par cette décision, elle facilite le maintien d'une cohérence sur le territoire communal", ajoute l'élu.

Pour un nouveau projet éducatif territorial

La volonté de la municipalité est de poursuivre la concertation et le partenariat. L'ensemble des partenaires a manifesté son désir de continuer à travailler dans ce même état d'esprit : "C'est une occasion de revisiter une nouvelle fois notre projet éducatif ce qui permettrait d'élargir notre spectre de réflexion à l'ensemble des questions

déjà posées dans le PEL, notamment liées à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et le jeune adulte", souligne Dominique Bonniou,

Les liens tissés depuis plusieurs années entre tous les acteurs de l'enfance et de la jeunesse vont perdurer. Les nouvelles initiatives et activités qui verront le jour continueront de placer l'enfant au cœur des projets.



Horaires des écoles chartraines

Rentrée 2018-2019 - Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Ecole Brocéliande

7h30	8h30	11h45	14h	16h30	18h30
------	------	-------	-----	-------	-------

Ecole Auditoire

7h30	8h30	12h	14h	16h30	18h30
------	------	-----	-----	-------	-------

Ecole Sainte-Marie

7h30	8h30	12h15	14h	16h30	18h30
------	------	-------	-----	-------	-------

Prenez rendez-vous avec l'école de musique...

■ Battements de chœurs 2



La FEPEM 35 (Fédération pour la Pratique et l'Enseignement de la Musique en Ille-et-Vilaine) en partenariat avec l'Ecole Intercommunale Musique et Danse Jean Wiener propose la 2^{nde} édition de "Battements de chœurs". Elle rassemblera 250 choristes issus de 8 structures : 4 écoles de musique et conservatoires et 4 chorales associatives d'adultes de tout le département. La thématique retenue cette année est "le Sud des États Unis" avec du blues, du jazz, de la country, du cajun, du gospel. L'objectif est de faire se rencontrer des choristes adultes amateurs et des élèves de structures d'enseignement de la musique ainsi que leurs chefs de chœurs et professeurs. Une soirée pleine de vie, d'émotion et de couleurs !

Samedi 17 février 2018 à 20h30, à la Halle de La Conterie.

■ Spectacle des professeurs



Nous l'attendions depuis 2015 ! Les professeurs de musique et de danse de l'École foulent la scène de la salle Jacques Brel en tant qu'artistes à travers des solos, duos, trios... Le programme naviguera entre les différentes esthétiques proposées à l'école : musiques classiques, traditionnelles, jazz ou actuelles amplifiées, mais aussi danse contemporaine, hip-hop, modern'jazz ou claquettes.

Vendredi 23 février 2018 à 20h30, au centre culturel Pôle Sud (sur réservation)

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal
4 rue Antoine Chatel - Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 41 35 18
Courriel : ecolejeanwiener@orange.fr



La "Petite saison" détachable du Pôle Sud

LA PETITE SAISON



Centre culturel Pôle Sud

Mardi et vendredi 14h/18h30
Mercredi 10h/12h30 et 14h/18h30
Samedi de 10h/12h30 et 13h30/17h.

1, rue de La Conterie
35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 20
polesud@ville-chartresdebretagne.fr

Réserver

Il est vivement conseillé de réserver vos places à l'avance !

I à l'accueil du Pôle Sud

I sur internet (sans frais)

www.guichetnet.fr/polesud
www.francebillet.com

I par téléphone au 02 99 77 13 20

I par mail :

polesud@ville-chartresdebretagne.fr

Coup double

I Devenez adhérent à Pôle Sud et à l'Espace Beausoleil et bénéficiez du tarif adhérent dans les 2 salles pour toute la saison 2017-2018 : coût de l'Adhésion 10€.

C'est Cadeau

I Un spectacle a lieu le jour de votre anniversaire ? Le Pôle Sud vous invite ! C'est gratuit, c'est cadeau, c'est offert !!!

La billetterie - Les tarifs

	A	B	C	D
. Plein	20 €	15 €	13 €	6 €
. Adhérent (1) préférentiel (2)	15 €	10 €	8 €	4 €
. Réduit (3)	13 €	8 €	7 €	4 €

(1) Adhérent Coup double (Pôle Sud et Espace Beausoleil).

(2) Groupe de 7 personnes et Comité d'entreprise.

(3) Sur présentation d'un justificatif récent : moins de 25 ans, étudiant, demandeur d'emploi, bénéficiaire du RSA, intermittent.



Marion Rouxin et Edouard Leys

L'Autre Chanson / Création



Avec sa voix et sa présence incontournables, Marion vous emmène dans ses mondes intérieurs où l'humour, l'amour, la tendresse rivalisent. Une écriture pleine de fragilité, d'émotions et de finesse, en duo avec Edouard Leys (pianiste, compositeur, arrangeur).

Vendredi 26 janvier / 21h00
Durée 1h15 - Tarif C

City Kay

Daystar - Reggae



Réunis autour de Jay El-Kady, Londonien biberonné aux influences jamaïcaines, les City Kay allient avec talent un reggae d'inspiration anglaise et des productions électro et pop. Daystar mêle des mélodies teintées d'effets ou de sonorités électroniques à un chant atypique.

Vendredi 2 février / 21h00
Durée 1h15 - Tarif C

Cie Ocus

L'Homme semence

Théâtre / 12 ans et +

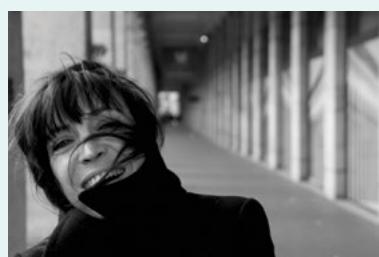


En 1852 un village des Basses-Alpes est privé de ses hommes. Entre femmes, serment est fait que si un homme vient il sera leur mari commun, afin que la vie continue. Aurore Pôtel, seule en scène, livre ce témoignage puissant dans un spectacle ponctué de chants occitans.

Vendredi 16 février / 21h00
Durée 1h - Tarif C

Jil Caplan

Imparfaite Chanson



"Imparfaite" marque le grand retour de l'une des chanteuses les plus attachantes de notre patrimoine artistique. Auteure et interprète à la voix de velours, l'artiste propose un album à la fois intime et universel, entre swing et ballades amoureuses.

Vendredi 16 mars / 21h00
Durée 1h15 - Tarif A

Awa Ly

Five and a feather

Soul-Jazz

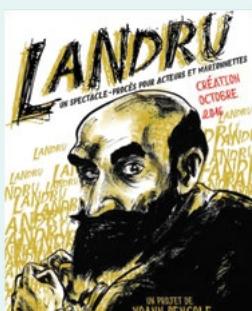


Le nouvel album d'Awa Ly mêle brillamment soul, jazz, folk et musiques du monde pour une ballade sensuelle et passionnée. Awa Ly chante l'amour, réel ou fantasmé, laisse tomber ses mots sur les notes comme des larmes de joie ou de tristesse.

Vendredi 30 mars / 21h00
Durée 1h15 - Tarif C

Zusvex

Landru
Théâtre marionnettes



L'affaire Landru. Il est devenu une légende, car considéré comme le premier tueur en série français. Trois narrateurs-manipulateurs de marionnettes rejouent ce fait divers spectaculaire, interrogant notre rapport au sordide et à la fascination que ne manque pas d'exercer le crime.

Vendredi 6 avril / 20h30
Durée 1h - Tarif C

L'instant classique

L'Instant, c'est un rendez-vous.
L'Instant, c'est un artiste.
L'Instant, c'est une manière de découvrir un instrument et son répertoire.
L'Instant, c'est aussi une pause conviviale autour d'un verre,
Un moment de détente.
L'Instant, est confié au guitariste Nicolas Primault.
Alors, soyez curieux et retrouvez-le !...
En trio, avec le flûtiste Rémi Pasquet et Pierrick Biffot à la basse électrique.



Mardi 10 avril / 19h00
Durée 1h - Tarif D

Elie Guillou

Sur mes yeux

Musique récit - Festival Mythos



En Turquie, Jiyen tente de préserver son fils de la guerre. Mais l'enfant veut voir le dengbej errant, le soldat qui doute, la femme de ménage muette, le canari en cage... Lumineux et tragique, ce récit musical se déroule dans le cœur de la mère et les yeux de l'enfant.

Vendredi 20 avril / 19h00
Durée 1h40 - Tarif C

Grégoire and co

Zool Danse contemporaine



Etre de chair et de papier, Zool est une créature mystérieuse, un être poétique et fantasmagorique qui convoque toutes les mythologies sans faire clairement référence à une seule. Seul sur scène, il évolue tout au long de ce spectacle au travers de multiples transformations.

Mardi 15 mai / 20h30
Durée 1h15 - Tarif C

Le bal des 1 000 vestes



En juin 2010, le "Bal des 1 000 danseurs" avait rassemblé les Chartrains de toutes générations autour d'une petite chorégraphie simple. Agnès Chevalier réitère cette formidable expérience en s'inspirant cette fois du thème de la veste : ce sera le "Bal des 1000 vestes" !

Lors de nombreux rendez-vous, vous pourrez apprendre une phrase chorégraphique courte, simple accessible à tous. Vous deviendrez alors complice de l'opération et pourrez la transmettre autour de vous, à votre famille, vos amis... Rendez-vous ensuite le 9 juin pour un grand bal.



Rendez-vous pour apprendre la chorégraphie :

- 10 février et 24 mars entre 16h et 18h salle Maurice Béjart complexe sportif Rémy Béranger
- Samedi 21 avril de 10h à 12h au Pôle Sud.

- Pour les ateliers, venez avec une veste, un blouson, un gilet facile à mettre et à enlever (poches vides).

D'autres dates vous seront communiquées ultérieurement.

Ô Pôle Sud

■ AU Carré d'Art

. Middle Class Utopia - Photographies de Klaus Pichler.

Du 1^{er} février au 14 mars
Vernissage le 1^{er} février.



■ Les Déjeuners sur scène

Venez rencontrer les artistes sur le temps du déjeuner. Ouverts à tous. À 12h30, apportez votre sandwich, nous vous offrons le café !

. Théâtre - Cie Ocus "l'Homme semence"
Jeudi 15 février.

■ La Médiathèque

. L'homme Semence - 1851, soulèvement républicain. "Pour la seconde fois en 70 ans, un village des Basses Alpes vient de perdre tous ses hommes sans exception".

. Exposition par Mandragore et Laëtitia Rouxel, issue de l'adaptation en bande dessinée (coédition Parole et L'Oeuf).
Jusqu'au 24 février.

. Spectacle - La Cabane à contes
Un conteur et une raconteuse d'histoires, des marionnettes princesses, des ombres chinoises, des sons insolites...
Mercredi 28 février à 11h, 14h, 15h30, 17h (séances de 45 min).

A partir de 3 ans.
Gratuit sur inscription.



concours de nouvelles

Livre Échange



. A vos plumes !... Du 03 janvier au 24 mars 2018, la médiathèque propose un concours de nouvelles, s'inscrivant dans le cadre du prix littéraire "Le Livre-Echange". Le but du jeu : écrire un court texte comportant obligatoirement les six titres des romans faisant partie du prix littéraire.

+ d'infos sur le site de la Médiathèque : mediatheque.ville-chartresdebreTAGNE.fr/

